

CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

- En pénétrant sur notre site, vous êtes soumis aux règles du code de la Route, à la signalisation interne et aux instructions données par le personnel EQIOM.
- Réception des camions pendant les heures d'ouverture selon planification.
- Respectez le plan de circulation et la signalisation : vitesse limitée à : **cf. plans de circulation joints**.
- Respectez la priorité absolue aux piétons, au rail, aux engins et aux véhicules.
- Redoublez d'attention lors de vos déplacements lorsque le sol est irrégulier ou glissant, respectez la règle des 3 points d'appui à la montée et à la descente du véhicule.
- Veillez à ce que personne ne soit présent dans la zone de chargement / déchargement.
- Restez en permanence dans la cabine ou à proximité de votre véhicule durant l'opération de déchargement ou de chargement.
- Il est interdit :
 - d'être accompagné d'un tiers (enfant ...) ou d'un animal.
 - de stationner hors des zones réservées à cet effet (sur passages piétons, devant les accès aux bâtiments, les bouches incendie, aux intersections, virages, ...) et à moins de deux mètres des voies ferrées.
 - de stationner sur le site plus longtemps que ne l'exige la durée de l'opération de déchargement ou de chargement
 - de monter sur les citernes en dehors des zones prévues à cet effet.
 - de circuler seul dans les ateliers, loin de son véhicule, en dehors des zones de déchargement ou de chargement.
 - de rouler sur les pelouses, uriner sur le site (utiliser les toilettes mises à disposition).
 - de fumer en dehors des zones réservées à cet effet.
 - d'introduire et consommer des boissons alcoolisées ou produits stupéfiants sur le site.
 - d'effectuer toute transaction commerciale sauvage.
 - de court-circuiter les dispositifs de sécurité.
 - d'utiliser les moyens de lutte contre incendie pour nettoyer son véhicule.



L'utilisation du téléphone est interdite au volant

EPI obligatoires à porter en permanence



EPI complémentaires à porter durant les opérations de chargement / déchargement



EPI complémentaires à porter en fonction des risques particuliers



ENVIRONNEMENT

- Respectez la propreté et le tri des déchets (benne papier / carton, tout-venant ...)
- En cas de déversement ou de fuite accidentelle, alertez un correspondant EQIOM, utilisez les kits environnementaux (**cf. plans de circulation joints**).
- Arrêtez le moteur de votre véhicule pendant les opérations de déchargement ou de chargement ainsi qu'à la pesée. Retirez vos clés de contact.
- N'utilisez l'avertisseur sonore qu'en cas de danger.



CONSIGNES PARTICULIERES	
CHARGEMENT CITERNE (pulvérulents)	DECHARGEMENT CITERNE (pulvérulents, liquides)
<ul style="list-style-type: none"> • Veillez à l'immobilisation du véhicule (frein de parking), calage des roues éventuellement si le sol n'est pas plat. • Utilisez le garde-corps rabattable du poste de chargement ou les plateformes d'échantillonnage pour ouvrir ou fermer les trous d'homme des citernes. • Restez dans la cabine de chargement pendant l'opération pour pouvoir intervenir en cas de besoin. • Respectez la charge maximale admissible de votre véhicule. • Ne circulez pas citerne relevée. • En cas de prise d'échantillon, utilisez les passerelles d'accès prévues à cet effet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Veillez à l'immobilisation du véhicule (frein de parking), calage des roues éventuellement si le sol n'est pas plat. • Mettez en place le « câble anti-fouet » avant le dépotage : une extrémité reste sur la colonne, l'autre extrémité raccorde votre tuyau flexible. • Respectez la pression recommandée (Maxi 2 bars). • Restez près du camion et surveillez la vidange. • Ne circulez pas citerne relevée. • En cas de prise d'échantillon, utilisez les passerelles d'accès prévues à cet effet. <p><i>NB : Pour le déchargement dans les dépôts, il faut suivre les indications d'un opérateur EQIOM pour le branchement au silo.</i></p>
CHARGEMENT SACS SUR PALETTES (solides)	DECHARGEMENT SACS SUR PALETTES / PALETTES VIDES (solides)
<ul style="list-style-type: none"> • Veillez à l'immobilisation du véhicule (frein de parking), calage des roues éventuellement si le sol n'est pas plat. • Restez dans « l'espace sécurisé », visible du cariste pendant tout le chargement. Si vous ne vous trouvez pas dans cette zone, le cariste a l'obligation d'arrêter le chargement. • Pendant le chargement il est interdit : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ De monter sur le plateau. ⇒ De participer physiquement au chargement. ⇒ De se trouver sur l'aire de manœuvre de l'engin. ⇒ De remonter dans la cabine du camion sauf instruction ou accord préalable du cariste. • L'arrimage de toutes les palettes ou big-bags est obligatoire. • Circulez feux allumés à l'intérieur des halls. 	<ul style="list-style-type: none"> • Veillez à l'immobilisation du véhicule (frein de parking), calage des roues éventuellement si le sol n'est pas plat. • Restez dans « l'espace sécurisé », visible du cariste pendant la durée de l'opération. Si vous ne vous trouvez pas dans cette zone, le cariste a l'obligation d'arrêter le déchargement. • Pendant le déchargement il est interdit : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ De monter sur le plateau. ⇒ De participer physiquement au déchargement. ⇒ De se trouver sur l'aire de manœuvre de l'engin. ⇒ De remonter dans la cabine du camion sauf instruction ou accord préalable du cariste. • Circulez feux allumés à l'intérieur des halls.
CHARGEMENT BENNE (solides)	DECHARGEMENT BENNE (solides)
<ul style="list-style-type: none"> • Le chauffeur débâche sa benne. • Veillez à l'immobilisation du véhicule (frein de parking), calage des roues éventuellement si le sol n'est pas plat. • Vérifiez le verrouillage des portes arrières. • Veillez à garder le camion benne bien positionné dans l'axe du poste de chargement et positionné pour que la charge soit uniformément répartie. • Restez dans la cabine de chargement pendant l'opération pour pouvoir intervenir en cas de besoin. • Surveiller le chargement du véhicule et procéder au rabâchage. • Respectez la charge maximale admissible de votre véhicule. • Ne circulez pas benne relevée. • Circulez feux allumés à l'intérieur des halls. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le chauffeur débâche sa benne. • S'assurer de la stabilité et de la planéité du sol avant de lever la benne, camion aligné avec la remorque. • S'assurer d'une hauteur suffisante pour lever la benne. • S'assurer que la benne monte droit sans obstacle. • Si déchargement dans une fosse, ne jamais s'approcher de celle-ci à moins de la distance de sécurité établie sur le site. • Ne pas circuler sur les grilles de déchargement. • Si les portes automatiques ne s'ouvrent pas lors de la levée, abaisser la benne pour régler l'ouverture des crochets. • Surveiller le chargement du véhicule et procéder au rabâchage. • Lors du déverrouillage des portes arrières à 2 vantaux, se tenir hors de portée de la chute de matières. • Ne circulez pas benne relevée. • Circulez feux allumés à l'intérieur des halls.

PLAN DE CIRCULATION - SITE LA ROCHELLE

- A l'entrée sur le site un plan vous sera expliqué et transmis selon votre lieu de déchargement,
- Suivez les voies de circulation et cheminements piétonniers pour vous déplacer en toute sécurité.

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Raison sociale : EQIOM-Groupe CRH
Site : Usine de La Rochelle
Adresse : Port Atlantique Anse St-Marc
Tél du site : 05 46 52 51 60
Fax : 05 46 45 14 62

Nom et Fonction :
 GUILLET Julien
 Responsable QSE



Secours : 112

Salle de contrôle : 05 46 52 51 69

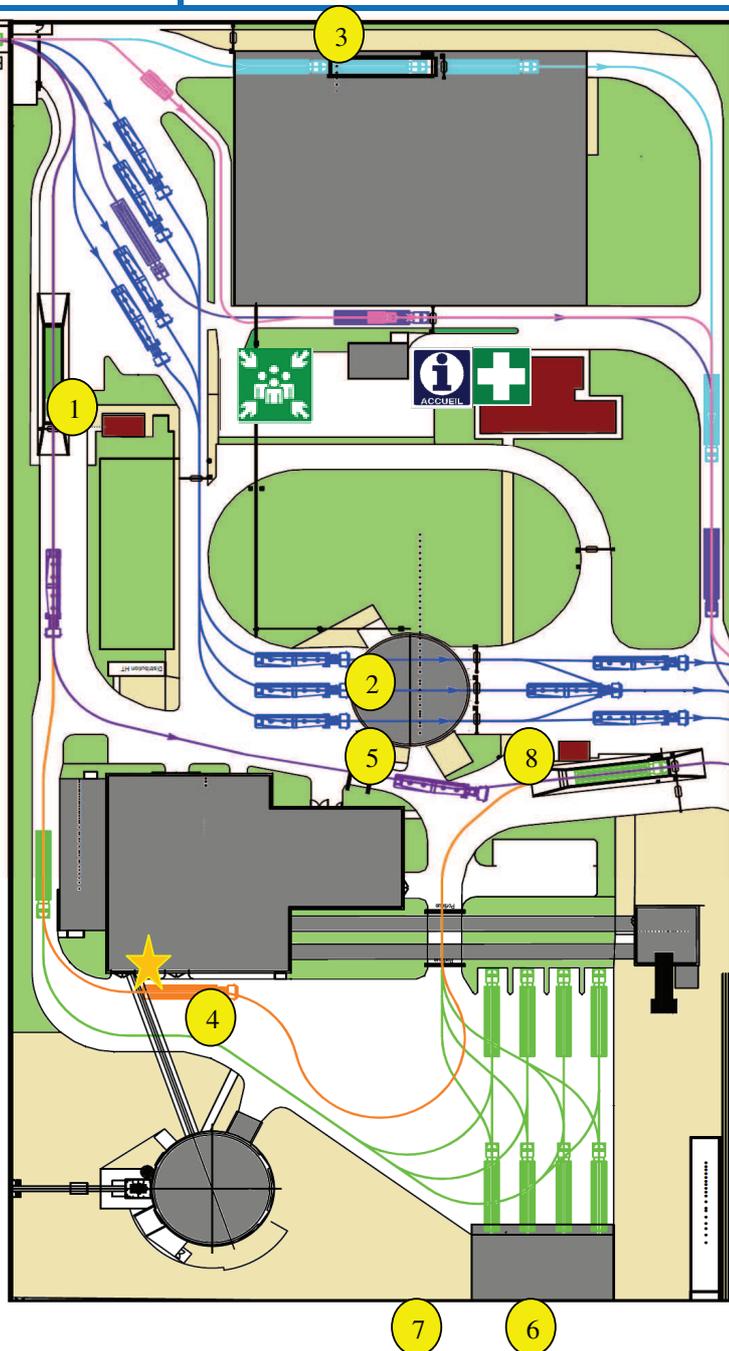
Entrée

- CHARGEMENT VRAC
- CHARGEMENT SACS
- LIVRAISON SACS ET PALETTES
- LIVRAISON MATIERES PREMIERES
- ADJUVANTS - SULFATE D'ETAIN
- DEPOTAGE SEL
- LIVRAISON MAGASIN



- 1 Guichet Entrée
- 2 Chargement Vrac
- 3 Chargement Sacs
- 4 Dépotage Adjuvants
- 5 Dépotage Ciment et Sel
- 6 Cases Gypse/Calcaire
- 7 Bennes déchets
- 8 Guichet Sortie

- Point de rassemblement
- Accueil Site
- Infirmerie
- Produits absorbants



Sortie